

LE SPECTATEUR

J. B. BÉSSÈTE
No. 25, Rue Wellington, Hull
A toujours à vendre des
fruits verts et en saison, frai-
saisons, pommes, poires, pe-
ches, oranges, citrons, framboi-
ses de jardins, etc. Venez voir!

VOL. I NO. 30

HULL, P. Q., MARDI, 10 SEPTEMBRE 1889

UN AN \$2 ET \$1

FEUILLETON du SPECTATEUR

No 2

TANCREDE

—DE—
ROHAN

I
LA PLUME ROUGE

Suite.

—Votre aune mon cher oncle ? balbutia Charles avec embarras. Il me semble pourtant qu'elle était hier ici. C'est peut-être Gudule qui l'aura prise pour en nettoyer les clous, reprit le jeune homme avec une indifférence affectée, qui rassura Potnick.

—Au diable Gudule et ses nettoyages, grommela le mercier, cela tombe bien ! Elle est chez notre voisin l'orfèvre, à cette heure, et j'ai à auner aujourd'hui une robe superbe pour la femme de M. le grand baillif ?

—Serait-ce donc pour elle cette étoffe de velours à compartiment noir ornée de perles en losanges, que ma cousine brodait hier encore ? dit le jeune homme. Malpeste ! il se met en dépense, le grand baillif ! Mais à belle femme, belle dentelle ; il est assez laid, c'est juste qu'il paye.

—S'il n'était que laid, continua le mercier qui furetait de tous côtés en l'absence de Gudule pour trouver son aune. S'il n'était que laid ? mais encore il est avare ! Il est capable de me contester le prix de cette étoffe, qui vaux bien deux cents ducats.

—Et dans quelle fête la femme du grand baillif, la comtesse de Gheel, portera-t-elle cette robe ?

—Au bal de notre nouveau Gouverneur, au bal masqué qui a lieu ce soir au bout du Mail, dans le nouvel hôtel que les états viennent de lui faire construire... Ce sera magnifique, à ce qu'ils disent ; pour moi, je n'ai guère envie de voir la fête... Mais où est donc mon aune ?

—Mon Dieu ! mon oncle, s'écria Charles impatient, vous la trouverez, soyez en sûr. Ne pouvez-vous donc causer avec moi, avant qu'Hélène descende reprit-il avec un regard caressant par lequel il captiva Potnick. Vous venez de parler de ce bal ; ne me permettez-vous pas de le voir ?

—Situé dans ce que tu dois être reprit le mercier en ayant l'air de sonder la conscience du jeune homme, un garçon paisible et rangé, on aurait pu t'y conduire avec Hélène... Mais vous êtes un dissipé, un turbulent... Moi, mon oncle ! s'écria Charles en se rapprochant du mercier, dont il serra d'un air supplant les mains dans les siennes. N'ai-je donc pas travaillé hier de mon mieux ? qu'avez-vous à me reprocher ?

—J'ai à vous reprocher d'être ce matin, moins rose que de coutume. Oui, tu plairas moins à Hélène, dit le mercier ; tu devrais pourtant être jaloux de lui plaire. Elle est assez

belle et assez riche, vois-tu, et, quoique j'ai refusé cette semaine la demande de notre doyen...

—De Frédéric Haven ? dit à voix basse le jeune homme.

En cet instant il y eut plusieurs coups violents frappés à la porte. Maître Potnick tressaillit. Il reprit courage en voyant entrer le grand baillif en personne, le comte Olivier de Gheel, qui venait sans doute lui demander l'étoffe de sa femme. Avant que le grand baillif eut ouvert la bouche maître Potnick se hâta de lui avancer un siège. Il déploya la robe au yeux d'Olivier de Gheel, en ayant soin d'exposer ses couleurs au meilleur jour.

Il s'agit bien de robe et de rubans, maître Potnick, s'écria le grand baillif en jettant un regard sévère sur le mercier il s'agit de me dire à qui appartient cette aune, dont les klapermans n'ont pu me rapporter que la moitié, ramassée par eux à trois pas du fils de notre doyen, le jeune baron Frédéric Haven, qu'ils ont relevé gisant auprès de la halle aux Draps.

—Mais à moi, par saint Michel ! murmura d'un air confondu maître Potnick : c'est bien mon aune, c'est-à-dire la moitié de mon aune ; mon nom est inscrit dessus... Gomme se fait-il que le grand baillif d'Utrecht... ?

—Maître Potnick, répliqua le grand baillif, c'est votre neveu Charles qui a fait le coup ; votre neveu, que les étudiants, interrogés par moi affirmant avoir été vu cette nuit près de la halle aux Draps distribuant partout des horions furieux dans la compagnie d'un homme que la justice d'Utrecht n'a pu encore retrouver, et qui en a blessé un grand nombre.

—Mon neveu ! s'écria Potnick consterné ; mon neveu ! J'affirme ici que vous vous trompez monsieur le grand baillif ; il a dormi cette nuit dans sa chambre ; on peut la visiter.

—En ce cas, reprit Olivier de Gheel, je vais donner l'ordre à mes klapermans.

Le baillif s'achemina alors vers la porte et tira, sur le seuil, un son d'un petit sifflet d'ivoire. A ce signal trois hommes de la ronde de nuit apparurent au regards stupéfaits de maître Potnick.

—Entrez leur dit Olivier de Gheel, et visitez la chambre de M. Charles. Gudule vous escortera. Moi pendant ce temps j'aurai l'œil sur lui et sur le mercier, ajouta le grand baillif.

Les trois hommes montèrent ; ils suivirent la vieille Gudule, que la sonnette du maître Potnick, agitée violemment dans l'atelier par le grand baillif, avait fait descendre précipitamment. Ils ne tardèrent pas à revenir : l'un deux apportait triomphalement à Olivier de Gheel le reste de l'aune du mercier, trouvé sous l'oreiller de son neveu.

—Nieriez-vous encore, Potnick, dit à haute voix le grand baillif, que Charles n'ait trouvé de votre maison pour tendre un piège au jeune Frédéric Haven, le fils de notre respec-

té doyen, et l'assailir à coups de bâton dans la rue ?

—Oui et non monsieur le grand baillif, répliqua maître Potnick. Mon neveu a pu se laisser entraîner par ces mauvais sujets, il a pu les accompagner ; mais certainement il a été insulté, provoqué par Frédéric Haven... soyez en sûr.

Disant ainsi, le mercier regardait Charles avec une réelle angoisse. Il semblait vouloir mettre sur le compte d'une vengeance ce qu'au fond du coeur il n'attribuait que trop à l'humeur altière et emporté du jeune homme. Mais Charles tout à coup, confirma lui-même au grand étonnement du mercier l'excuse que lui fournissait son oncle.

—Monsieur le grand baillif reprit-il, mon oncle a dit vrai. Si j'ai porté la main sur Frédéric Haven, mon ancien condisciple à l'université d'Utrecht, c'est que Frédéric Haven m'avait insulté, c'est qu'il avait osé dire...

—Qu'a-t-il osé te dire ? interrompit Potnick qui devant la fermeté de son neveu retrouvait lui-même quelque assurance.

—Il a osé dire, mon oncle, que ce n'était pas moi qui avais gagné l'hiver dernier, le prix du pain, d'Amsterdam à Leyde, et cependant, mieux que toute autre, il doit se souvenir que j'ai accompli ce trajet de six lieux en six quarts d'heure.

—Il était à pied ? demanda Olivier de Gheel.

Non à cheval, monsieur le baillif. J'avais gagé avec lui que je ferais plus tôt trois lieues en glissant qu'il ne ferait lui, une lieue et demie sur le meilleur des chevaux du doyen et son père ; j'ai gagné le pari et non-seulement Frédéric Haven n'a pas voulu le payer mais encore il s'est répandu contre moi en invectives et en injures.

—Le neveu du mercier Potnick, a-t-il dit, le petit jeune homme à la plume rouge, non-seulement je ne lui paierai point son pari, mais même j'épouserai à son nez sa cousine Hélène !

—Jour de Dieu ! je n'eus pas appris plus tôt cette nouvelle que je jurai d'en tirer vengeance. Je suis peu endurant, et d'ailleurs, Frédéric Haven avec ses façons de gentilhomme me déplaît. J'attends trois semaines, pendant lesquelles j'espérais le voir entrer dans cet atelier mais le lâche se gardait bien d'y venir, lorsque cette nuit...

—Eh bien cette nuit ?... dit le mercier, qui suivait de l'œil avec une alarme croissante chaque parole et chaque geste de Charles.

—Cette nuit, j'entendis des pas sous ma fenêtre. C'étaient les étudiants d'Utrecht qui revenaient de Zeyst après la ronde sonnée. Je passai mon pouce et caché sous mon rideau je me mis à regarder. Frédéric Haven, que je reconnus fort bien, grâce à la torche qu'il portait, montra du doigt cette maison à ses camarades en leur criant :

—Voilà le nid du pigeon et de la colombe. Hélène Potnick la blonde fille du mercier, est devenue dit-on, amoureuse de son cousin.

—Là-dessus, ce furent des mots prononcés tout bas, puis des éclats de rire comprimés. Ces sarcasmes m'entraînaient comme une pointe aiguë dans le coeur. Je me tus cependant et laissant la troupe des étudiants tourner l'angle du quai, je suspendis non écharpe au balcon de fer et me laissai glisser dans la ruelle. J'avais eu soin de prendre l'aune de l'atelier. C'était ma seule arme ; on ne m'en laisse pas d'autre ici ! En partant, je fis un grand signe de croix, pensant à vous mon oncle, et à ma cousine Hélène, qui dormait d'un sommeil si pur. Poursuivant comme une fatale étoile la lumière qu'agitait Frédéric Haven, je le rejoignis près de la halle aux draps.

—Voici le champ du duel crierai-je au fils du doyen : c'est avec cette arme que je châtie l'insolence. Frédéric Haven, défends-toi !

—Puis je me précipitai sur lui faisant pleuvoir sur ses épaules une grêle de coups. Ma pâleur et mes traits bouleversés frappèrent tellement les étudiants, que, sans la chute de Frédéric Haven sur le pavé, ils n'eussent pas songé à le défendre.

—Je ne veux point de ta mort, repris-je sans m'inquiéter de mille bras levés sur ma tête, je veux que tu proclames l'innocence d'Hélène et que tu avoues ta lâcheté.

Il se leva, me porta un coup que j'esquivai, et dans ce moment, je me vis assailli par tous ceux qui l'entouraient Rouillant de son mieux avec mon aune rompue, je m'étais acculé contre un des pilastres de la halle aux Draps, quand un individu me saisit violemment par derrière et s'offrit aux coups de ma place. Armé d'une rapière à l'italienne, il déconfit un bon nombre : son adresse et sa force étaient merveilleuses. Un instant, je crus à l'épée de l'ange exterminateur, tant la science et le courage de mon défenseur inspiraient de terreur à nos assaillants. Les pas des klapermans et la lueur de leurs arquebuses brillant dans l'ombre firent prendre la fuite aux écumeurs : je n'eus que le temps de regagner le logis et de remercier du geste l'homme qui m'avait sauvé.

—Rentré dans ma chambre, j'ai cru entendre de nouveau son pas, mais il était sans doute déjà loin...

—Serait-ce lui, mon Dieu ! murmura à voix basse maître Potnick, serait-ce lui ce matin encore... ? C'est impossible... Revenir après douze ans !

Il semblait que le mercier abimé dans ses pensées, interrogeât alors un souvenir.

—Charles ! s'écria-t-il en embrassant tout à coup le jeune homme, Charles, mon ami, dis que tu ne me quitteras pas !

Il avait oublié pendant un instant les angoisses de cet interrogatoire. Le grand baillif et ses trois acolytes ne préoccupaient plus ; il attachait sur Charles un œil plein de larmes dont seul, il connaissait la cause.

A continuer.

LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS

NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa : Un an \$2.00
" " " " Six mois 1.00
Montréal et Québec : Un an 2.00
" " " " Six mois 1.00
Tous autres endroits : Un an 1.00

ANNONCES (mesure non parité)
Première insertion : 10 cts la ligne
Insertions subséquentes : 8 cts la ligne
Une fois par semaine : 6 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit :
LE SPECTATEUR,
Hull, Canada.
P. O. Boite 421

A VENDRE

Une maison dans le centre de la ville. Bon poste de commerce avec un stock de Groceries. L'acheteur pourra acheter la maison avec ou sans le stock. S'adresser au bureau du Spectateur.



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

MALLES	FERMETURE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	9 20	4 15	7 00	
Montréal.....	5 55			
C. P. R.....	5 55			
Gatineau.....		7 45		

ARRIVÉE

	ARRIVÉE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 30	13 0	5 30
C. P. R.....	1 30			
Gatineau.....			4 15	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heure du bureau : de 8 a.m. à 8 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,
Bureau de Poste (Hull) Maître de Poste
Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

	ARRIVÉES	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....	10 30	

FERMETURE

	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....	5 00	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Épargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS,
Bureau de de Poste) Maître de Poste.
Aylmer Mai 1889.)

Abonnement à la campagne \$1.
Questions agricoles traitées dans chaque numéro.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE, HL

Ancien Magasin de E. J. Faulkner

MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES
Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE FANTAISIES POUR MESSIEURS

Habillements faits sur commande. Hardes faites, Etc., Etc.

A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,
No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'église Anglaise.

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER

NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Je viens de recevoir le plus grand choix de montres en or et en argent, Jones, Bagues et Bijouteries de toutes sortes. Lunettes et Lorgnons.

Toutes les commandes sont exécutées à court délai.

Ouvrage garanti. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

Atelier de Marbre et Granit d'Ottawa

J. W. McDonald, Prop

Fabricant et Marchand de

MARBRE ET GRANIT

Monument, Epitaphes, Entourages de lots de Cimetières, Etc., Etc.

COIN DES RUES
WELLINGTON ET SPARK,
OTTAWA, Ont.

Elegantes Chambres Dentales à Hull

Dr. B. S. Stackhouse
CHIRURGIEN DENDISTE

Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. (Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.)

Librairie Lapiere

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités : Encadrement, Tapisserie, Rideaux à ressort. Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de
Quebec, Montreal et Ottawa.
Une Visite est Sollicitée.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coute qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 140 rue Principale bloc Dorion chez M. J. Lambert, tailleur une agence de teinturerie et une buanderie.

Réparage des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile.

Une visite est sollicitée.

R. GAGNON
No 140, rue Principale Hull

BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

Le Stock de Banqueroute de
W. E. BROWN

\$30,000,00

Valant de chaussures de toutes sortes seront sacrifiées à leur magasin. La vente commence

AUJOURD'HUI
CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,
146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton, le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

"LE SPECTATEUR"
MARDI, 10 SEPTEMBRE 1889.

LE PALAIS DE JUSTICE

On a longtemps pensé que la construction du Palais de Justice serait commencée l'automne prochain, mais c'était une erreur. Il ne le sera pas, avant que les discussions stériles qui se font dans notre conseil de ville à ce sujet, ne soient finies, ce qui demanderait encore, paraît-il, un temps indéterminé.

Faudra-t-il attendre, aussi, que le bon plaisir de la famille Wright autorise par donation le conseil de ville de Hull à commencer ces constructions sur les terrains vacants dont nous avons parlé, il y a quelque temps? Est-ce que nous serons sans cesse remis du jour au lendemain, de semaines en semaines, est-ce que ça ne viendra qu'à Pâques... ou à la Trinité?... Mais la Trinité se passe, dit la légende, et rien ne vient. A voir les faits et gestes du conseil, on pourrait presque s'attendre au sort de la malheureuse, châteline dont fait mention cette fameuse légende. Attendrons-nous indéfiniment une solution quelconque?

Il faut pourtant prendre une décision définitive; et le plus tôt sera le mieux. Pourquoi le conseil de ville ne passerait-il pas immédiatement une résolution, à l'effet de se mettre en communication directe avec le gouvernement, pour lui demander la permission d'établir dans le Palais de Justice, tous les bureaux publics de la ville. On voit aujourd'hui à Coaticook un hôtel-de-ville dans lequel se trouvent tous les bureaux publics de la ville. Dans le sous-sollement se tient le bureau d'enregistrement, dans le premier étage les autres bureaux municipaux, dans le deuxième, siège la cour de circuit, du comté, etc. Nous pourrions faire de même, et nous nous en trouverions bien.

On a déjà parlé de mettre le Palais de Justice et la prison dans une même construction. Nous croyons qu'il serait préférable de séparer ces deux établissements. Partout où l'on a agi de la sorte, on en a retiré de grands avantages; et à Montréal, Québec, Sherbrooke que nous avons visités personnellement ainsi qu'à Trois-Rivières et St. Hyacinthe, croyons-nous, le gouvernement a autorisé à ses frais, ces constructions séparément. La ville de Hull devrait aussi, avoir ces édifices séparés; elle en profiterait sous tous rapports.

Le conseil de ville, a déjà voté \$15,000 pour ces constructions; et il semble décidé à voter encore \$9,000, pour un hôtel de ville; pourquoi alors, n'em-

plioierions-nous pas ces deux sommes pour construire un magnifique Palais de Justice, où nous placerions tous les bureaux publics, municipaux et qui serait en même temps un ornement pour notre ville.

Quant à la prison, qui est toujours d'un aspect sombre, avec ses murailles crénelées et ses fenêtres bardées de grilles de fer, il vaudrait mieux peut-être la construire dans un endroit un peu retiré, tel que la Petite Ferme où l'on pourrait aussi se procurer un vaste terrain pour employer au travail les prisonniers. Mais pour construire cette prison, il faudrait que notre député actuel, M. Rochon, réalise les promesses qu'il nous a faites, en obtenant du gouvernement local, un octroi ou un prêt d'argent comme la chose s'est déjà pratiquée avec d'autres corporations municipales.

On nous informe que le conseil retarde sans cesse la construction de l'hôtel de ville, parce qu'il ne peut obtenir, pour ce faire, de la famille Wright, la donation du terrain vacant près du bureau de poste. Il nous semble que la chose aurait pu être poussée plus vigoureusement. Il faut toujours en venir à une entente; et si on ne peut obtenir le terrain en question, que l'on bâtisse à l'endroit de l'ancien marché.

Et nous répétons encore que le conseil devrait commencer cet automne les premiers travaux et continuer pendant l'hiver, de manière à pouvoir se servir des bâtisses au plus tôt possible; et à donner pendant l'hiver de l'ouvrage à quelques uns des citoyens de Hull, qui en sont si souvent, et si longtemps privés pendant la saison la plus rigoureuse de l'année.

Nous reviendrons sous peu, sur ce sujet et nous chercherons à expliquer les motifs qui poussent certains citoyens à combattre ce qui est d'une si grande nécessité pour la ville de Hull.

NOTES AU CRAYON

2600 personnes ont visité le musée géologique pendant le mois d'août.

La maison de la compagnie de Jésus à Trois-Rivières vient d'être abolie.

Parent, l'ex-caissier de la Banque Hochelaga, sera remis en liberté le 9 courant. Il aura alors été incarcéré pendant deux années.

L'exposition agricole des comtés réunis de l'Assomption, Berthier et Joliette a été inaugurée par l'honorable colonel Rhodes, ministre de l'Agriculture.

Le Général Boulanger se déclare prêt à subir un procès devant la première chambre de la Cour d'appel.

Une femme inconnue s'est précipitée à la rivière Niagara et a été engloutie dans les chutes samedis.

M. Eiffel fils du célèbre ingénieur français, constructeur de la tour qui porte son nom, était à Montréal samedi dernier. Il est reparti pour Vancouver.

Edward Lemay Blanchard, chef de la partie littéraire du Daily Telegraph de Londres, est décédé.

Le Progrès de Valleyfield est entré le 1er septembre dans sa douzième année d'existence. Succès à notre confrère.

Le nombre d'élevés français dans les écoles visitées par les commissaires scolaires d'Ontario est de 4,510. De ce nombre 4,026 apprennent l'anglais, les autres n'étant que des enfants en bas âge commençant l'alphabet.

LETTE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et communion avec le siège apostolique

DU PATRONAGE DE ST JOSEPH

ET DE

LA TRES SAINTE VIERGE

QU'IL CONVIENT D'INVOKER

A CAUSE DE LA DIFFICULTÉ DES TEMPS

A Nos Vénérables Frères les patriarches primats, archevêques, évêques et les Ordinaires, ayant paix et communion avec le siège Apostolique.

LEON XIII, PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Bien que plusieurs fois déjà Nous ayons ordonné que des prières spéciales fussent faites dans le monde entier et que les intérêts catholiques fussent avec plus d'instances recommandés à Dieu, personne néanmoins ne s'étonnera que Nous jugions opportun, au temps présent, d'incliquer de nouveau ce même devoir.

Aux époques de difficultés et d'épreuves, surtout lorsque la licence de tout oser pour la ruine de la religion chrétienne semble laissée à la puissance des ténèbres, l'Eglise a toujours eu la coutume d'implorer avec plus de ferveur et de persévérance Dieu, son auteur et son défenseur, en recourant aussi à l'intercession des saints, — et principalement de l'auguste Vierge, mère de Dieu, — dont le patronage lui paraît devoir être le plus efficace. Le fruit de ces pieuses supplications et de la confiance mise dans la bonté divine apparaît tôt ou tard.

Or, vous connaissez les temps où nous vivons, Vénérables Frères: ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui, dans le passé, furent le plus remplis de calamités. Nous voyons s'écrouler dans un grand nombre d'âmes le principe de toutes les vertus chrétiennes, la foi; la charité se refroidit; la jeunesse grandit dans la dépravation des mœurs et des opinions; l'Eglise de Jésus-Christ attaquée de toute part par la violence et par l'instinct: une guerre acharnée dirigée contre le souverain Pontificat; les fondements même de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante. A quel degré on en est descendu, en ces derniers temps, et quels desseins on agit encore, c'est trop commun pour qu'il soit besoin de le dire.

Dans une situation si difficile et si malheureuse, les remèdes humains sont insuffisants et le seul recours est de solliciter de la puissance divine la guérison.

C'est pourquoi Nous avons jugé devoir Nous adresser à la piété du peuple chrétien pour l'exciter à implorer avec plus de zèle et de constance le secours de Dieu tout puissant. A l'approche donc du mois d'octobre, que Nous avons précédemment prescrit de consacrer à la Vierge Marie sous le titre de Notre Dame du Rosaire, Nous exhortons vivement les fidèles à accomplir les exercices de ce mois avec le plus de religion, de pitié et d'assiduité possible. Nous savons qu'un refuge est prêt dans la bonté maternelle de la Vierge et Nous avons la certitude de ne point placer vainement en elle Nos espérances. Si cent fois elle a manifesté son assistance dans les époques critiques du monde chrétien, pourquoi douter qu'elle ne renouvelle les exemples de sa puissance et de sa faveur, si d'humbles et constantes prières lui sont par-tout adressées? Bien plus, Nous croyons que son intervention sera d'autant plus merveilleuse qu'elle aura voulu se laisser implorer plus longtemps.

Mais Nous avons un autre dessein que selon votre coutume, Vénérables Frères, vous seconderez avec zèle. Afin que Dieu se montre plus favorable à nos prières et que, les intercesseurs étant nombreux, il vienne plus promptement et plus largement au secours de son Eglise, Nous jugeons très utile que le peuple chrétien s'habitue à invoquer avec une grande piété et une gran-

de confiance, en même temps que la Vierge, mère de Dieu, son très chaste Epoux, le bienheureux Joseph, ce que Nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable.

Au sujet de cette dévotion, dont Nous parlons publiquement pour la première fois aujourd'hui. Nous savons sans doute que non seulement le peuple y est incliné, mais qu'elle est déjà établie et en progrès. Nous avons vu, en effet, le culte de saint Joseph, que, dans les siècles passés, les Pontifes romains s'étaient appliqués à développer peu à peu et à propager, croître et se répandre à notre époque, surtout après que Pie IX, d'heureuse mémoire, Notre prédécesseur, eut proclamé, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, le très saint patriarche patron de l'Eglise catholique. Toutefois, comme il est d'une si haute importance que la vénération envers saint Joseph s'enracine dans les mœurs et les institutions catholiques, Nous voulons que le peuple chrétien y soit incité avant tout par Notre parole et par Notre autorité.

Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels Saint-Joseph est nommé le patron de l'Eglise, et qui font que l'Eglise espère beaucoup, en retour de sa protection et de son patronage, sont que Joseph fut l'époux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. De là on découle sa dignité, sa faveur, sa sainteté, sa gloire. Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, toutefois, comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il est approché plus que personne de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées.

Le mariage, est, en effet, la société et l'union de toutes la plus intime, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoints. Aussi, en donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité.

Semblablement, Joseph brille entre tous par la plus auguste dignité parce qu'il a été, de par la volonté divine, le gardien du Fils de Dieu, regardé par les hommes comme son père. Doit-il résulter que le Verbe de Dieu était humblement soumis à Joseph, qu'il lui obéissait et qu'il lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents.

De cette double dignité découlaient d'elles-mêmes les charges que la nature impose aux pères de famille, de telle sorte que Joseph était le gardien l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison divine dont il était le chef. Il exerça de fait ces charges et ces fonctions pendant tout le cours de sa vie mortelle. Il s'appliqua à protéger avec un souverain amour et une sollicitude quotidienne son épouse et le divin enfant; il gagna régulièrement par son travail ce qui était nécessaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement; il préserva de la mort l'enfant menacé par la jalousie d'un roi, en lui procurant un refuge; dans les inconvénients des voyages et les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de la Vierge et de Jésus.

Or, la divine maison que Joseph gouverna comme avec l'autorité du père contenait les prémices de l'Eglise naissante. De même que la très sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ, elle est la mère de tous les chrétiens, qu'elle a enfantés sur le mont du Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur; Jésus-Christ aussi est comme le premier-né des chrétiens, qui, par l'adoption et la rédemption, sont ses frères.

Telles sont les raisons pour lesquelles le bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui compose l'Eglise, c'est-à-dire cette immense famille répandue par toute la terre, sur laquelle, parce qu'il est l'époux de Marie et le père de Jésus-Christ, il possède comme une autorité paternelle. Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son

patronage et défende l'Eglise de Jésus-Christ. Vous comprenez facilement, Vénérables Frères, que ces considérations sont confirmées par l'opinion qu'un grand nombre de Pères de l'Eglise ont admise et à laquelle acquiesce la sainte liturgie elle-même, que ce Joseph des temps anciens, fils du patriarche Jacob, fut la figure du nôtre et, par son éclat, témoignage de la grandeur du futur gardien de la divine famille.

Et, en effet, outre que le même nom, et point dénué de signification, fut donné à l'un et à l'autre, vous connaissez parfaitement les similitudes évidentes qui existent entre eux; celle-ci d'abord, que le premier Joseph obtint la faveur et la particulière bienveillance de son maître, et que, étant proposé par lui à l'administration de sa maison, il arriva que la prospérité et l'abondance affluèrent, grâce, dans la maison du maître; celle-ci ensuite, plus importante, que, par l'ordre du roi, il présida avec une grande puissance au royaume, et en un temps, où la disette des fruits et la cherté des vitres vint à se produire, il pourvut avec tant de sagesse aux besoins des Egyptiens et de leurs voisins que le roi décréta qu'on l'appellerait le sauveur du monde.

C'est ainsi que dans cet ancien patriarcat il est permis de reconnaître la figure du nouveau. De même que le premier fit réussir et prospérer les intérêts domestiques de son maître et bientôt rendit de merveilleux services à tout le royaume, de même le second, destiné à être le gardien de la religion chrétienne, doit être regardé comme le protecteur et le défenseur de l'Eglise, qui est vraiment la maison du Seigneur et le royaume de Dieu sur la terre.

Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bienheureux Joseph.

Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personification de la vigilance et de la sollicitude paternelle; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virginale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité; que les riches comprennent, par ses leçons, quels sont les biens qu'il faut le plus désirer et acquérir au prix de tous ses efforts.

Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et demande à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille.

Il est donc vrai que la condition des humbles n'a rien d'abject, et non seulement le travail de l'ouvrier n'est pas déshonorant, mais il peut, si la vertu vient s'y joindre, être grandement ennobli. Joseph, content du peu qu'il possédait, supporta les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune avec grandeur d'âme, à l'imitation de son fils qui, après avoir accepté la forme d'esclave, lui le Seigneur de toutes choses, s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout.

Au moyen de ces considérations, les pauvres et tous ceux qui vivent du travail de leurs mains doivent relever leur courage et penser juste. S'ils ont le droit de sortir de la pauvreté et d'acquiescer une meilleure situation par des moyens légitimes, la raison et la justice leur défendent de renverser l'ordre établi par la providence de Dieu. Bien plus, le recours à la force et les tentations par la voie de sédition et de violence sont des moyens insensés, qui aggravent la plupart du temps des maux pour la suppression desquels on les entreprend. Que les pauvres, donc, s'ils veulent être sages, ne se fient pas aux promesses des hommes de désordre, mais à l'exemple et au patronage du bienheureux Joseph; et aussi à la maternelle charité de l'Eglise, qui prend chaque jour de plus en plus souci de leur sort.

C'est pourquoi, Nous prometant beaucoup de votre autorité et de votre zèle épiscopal, Vénérables Frères, et ne doutant pas que les bons et pieux fidèles ne fassent volontairement plus encore qu'il ne

sera ordonné. Nous prescrivons que pendant tout le mois d'octobre, à la récitation du Rosaire, au sujet de laquelle il a été précédemment statué, on ajoute une prière à Saint-Joseph, dont la formule vous sera transmise en même temps que cette Lettre; il sera ainsi fait chaque année à perpétuité. A ceux qui réciteront dévotement cette prière, Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

C'est une pratique salutaire et des plus louables, établie déjà en quelques pays, de consacrer le mois de mars à honorer, par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche. Là où cet usage ne pourra être facilement établi, il est du moins à souhaiter que, avant le jour de sa fête, dans l'église principale de chaque lieu, un Triduum de prières soit célébré.

Dans les endroits où le dix-neuf mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.

En attendant comme présage de dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 15 août 1889, de Notre Pontificat l'an douzième.

LEON XIII, PAPE.

PRIERE A SAINT JOSEPH

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Epouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par l'affection qui vous a uni avec la Vierge immaculée, mère de Dieu; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de nous aider à arriver en possession de l'héritage que Jésus-Christ a conquis de son sang et à nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô très sage Gardien de la divine famille, la race élue de Jésus-Christ; préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption; soyez-nous propice et assistez-nous, du haut du ciel, ô notre puissant libérateur, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres; et de même que vous avez arraché autrefois l'enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Eglise des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous votre perpétuelle protection afin que, soutenus par votre exemple et votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du Ciel. — Ainsi soit-il.

AGRICULTURE

SOINS DES VAISSEAUX POUR LE LAIT.

Tous les vaisseaux et ustensiles qui reçoivent le lait ou servent à la traite (canistres, chaudières, couloirs, dippers, etc.) doivent être, tous les jours, lavés à l'eau chaude, ébouillantés, rincés, à l'eau froide et bien asséchés avec des linges propres, ou mis à égoutter en plein air ou il n'y a pas de poussière ni de mauvaises odeurs. De plus, ils doivent être écurés au moins deux ou trois fois par semaine, avec une légère saumure ou du lessivage encore mieux avec une faible lessive de soda à laver (bi-carbonate de soude). La lessive et la soude ont pour propriété de dissoudre toutes les matières grasses qui s'attachent aux vaisseaux et aux linges, de plus elles empêchent la fermentation de ce qui pourrait échapper à l'œil de la ménagère. Le sel a le même effet, mais à un moindre degré.

Les soudures et les joints des vaisseaux doivent être nettoyés avec une attention particulière; c'est là que les matières séjournent et ont le temps de fermenter.

La canistre dans laquelle on remporte le petit-lait à la maison demande aussi des soins spéciaux qui sont détaillés plus loin.

N'employez que des vaisseaux de fer-blanc pour le lait, le fer-blanc étant le seul métal qui ne présente pas d'inconvénients. Il est bien entendu que les vaisseaux faïencés ne sont pas exclus.

POUR être vendu sans réserve \$8,000 valant de CHAUSSURES de toutes sortes, pour un mois seulement. Chez P. FARRELL, No 512 RUE SUSSEX, EN FACE DE LA RUE YORK, OTTAWA

LAROSE

ET CIE.,

MARCHANDS DE

'Nouveautés'

ET

D'HABITS FAITS

101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un Tailleur Diplôme qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie

NO. 101

Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

Le Conseil de ville et le Pont des Chaudières.

Nous avons publié dans le dernier numéro du "Spectateur," quelques considérations sur la construction du nouveau pont qu'on fait actuellement aux Chaudières, entre Hull et Ottawa. Il nous avait semblé que cette question était très importante sous tous rapports, et qu'elle méritait de fixer l'attention de tous les hommes d'affaires d'Ottawa et de Hull; car il n'y a nul doute, qu'une heureuse solution, dans le sens que nous avons déjà soumis, aurait apporté de grands et d'immenses avantages pour les deux villes. Le conseil de ville d'Ottawa, a si bien compris cela, qu'il s'en est activement occupé, et qu'il a passé une résolution, demandant au ministre des Travaux Publics d'apporter au nouveau pont en construction, les améliorations qui ont fait le sujet d'un article de notre dernier numéro.

Nous avions pensé que notre conseil, encore plus intéressé à ces améliorations que celui d'Ottawa, donnerait à cette grave question, une attention toute spéciale, et seconderait de toutes ses forces, l'importante démarche faite par le conseil de ville d'Ottawa. Nous nous étions trompés. Il a sans doute consacré tout son temps, pendant ses longues séances, à étudier et discuter le trop célèbre article 99 de la charte de notre cité; car il n'a pas, que nous sachions, soufflé un seul mot de ce qui aurait dû faire le sujet de sa première préoccupation.

Les questions discutées au conseil, ont sans doute une grande importance mais elles auraient pu facilement, se discuter dans un autre temps, tandis que si le pont est parachevé, il deviendra inutile de ramener sur le tapis cette question, et de faire remarquer les inconvénients qu'il présentera, car il sera trop tard pour faire les améliorations demandées.

Nous regrettons sincèrement de voir que le conseil de ville de Hull, n'ait pas suivi la bonne voie tracée par l'initiative entreprenante du conseil d'Ottawa. Cette question mérite certainement d'être bien prise en considération par tous les hommes d'affaires de Hull comme d'Ottawa. Car le plan du pont amendé tel que nous l'avons dit, c'est-à-dire que les trottoirs soient mis en dehors des parapets de manière à donner à la circulation une voie large de 41 pieds au lieu de 30 pieds comme il est aujourd'hui projeté, et que l'on redresse la rue, en conduisant presque en

droite ligne, le pont jusqu'aux scieries d'Edly dans Hull, et alors, outre les nombreux avantages secondaires que nous avons mentionnés dans notre dernier numéro, le commerce et l'industrie en profitera particulièrement et Hull plus qu'Ottawa en bénéficiera.

Nous attirons donc encore une fois l'attention du conseil de ville de Hull, sur cette importante question, et nous lui demandons de considérer d'un oeil jaloux, la conduite louable que tient le conseil de ville d'Ottawa sur cette affaire.

L'EVENTAIL

C'est moi qui soumetts le zéphire
A mes battements gracieux;
O femmes, tantôt je l'attire,
Plus vif et plus frais sous vos yeux.

Tantôt je le prends au passage
Et j'en fais le tendre captif
Qui vous caresse le visage
D'un souffle lent, tiède et plaintif.

C'est moi qui porte à l'oreille
Dans un frisson de vos cheveux,
Le soupire qui la rend vermeille,
Le soupire brillant des aveux.

C'est moi qui pour vous le provoque,
Et vous aide à dissimuler
Ou votre rire qui s'en moque
Ou vos larmes qu'il fait couler.

SULLY-PRUDHOMME,
de l'Académie Française.

LE CONSEIL DE COMTE

Le conseil de comté se réunit demain. On a encore sâssé des questions qu'on a déjà cent fois ressâssées. Il est vrai qu'un grand nombre des Pères du conseil municipal du Comté d'Ottawa sont presque des ancêtres, mais ça ne les justifie pas pleinement à nos yeux, d'affectionner particulièrement ce qu'on pourrait appeler des antiquités. Nous voyons sur le programme de la réunion de demain des sujets qui ne sont pas d'aujourd'hui; depuis 4 ou 5 ans, ils sont soumis à la considération du conseil, mais ils datent de 8 ou 9 ans. Jusques à quand le conseil remettra-t-il la discussion des deux questions suivantes: "Question des arrâges du Township de Low et des taxes du cours d'eau entre Templeton et la Pointe Gatineau;" "Question de la dette de J. O. Archambault et ses cautions." Ignore-t-on par hasard, que dans cette question dernière, la dette de M. J. O. Archambault sera prescrite sous peu si le conseil l'ignore ou l'a oublié, nous prenons la liberté grande de le rappeler à sa mémoire.

Nous aimerions à voir le conseil employer son temps utilement à faire de grandes réformes nécessaires pour l'amélioration de tout le comté; ce serait certainement plus avantageux que de le voir négliger, comme il l'a fait déjà, certaines questions, ce qui est tout à fait préjudiciable aux intéressés. Que le conseil se hâte de régler les graves questions qui lui sont soumises, et ensuite, s'il a du temps de reste, il pourra le perdre fructueusement, à voter des montres d'or à ses membres et agréablement à se faire payer des banquetts. Alors, peut-être, on pourra lui appliquer le mot du poète latin: qu'il soit mêlé l'utile à l'agréable: *Miscuit utile dulci.*

Le Manitoba publie ce qui suit au sujet de l'abolition de la langue française dans le Manitoba:

"Il ne reste plus de doute maintenant sur la détermination du cabinet Green-Martin, d'abolir l'usage officiel de la langue française et de changer radicalement notre système scolaire, en sorte que nous pouvons et devons dès à présent, nous préparer à faire face aux événements, et pour ce, mettre de côté tout ce qui a pu être, dans le passé, un sujet de discorde et de désunion. Nous devons, de plus, tous travailler d'un commun accord, et employer tous les moyens constitutionnels à notre disposition pour sauvegarder les privilèges que l'on veut nous soulever par la force."

Maurice Duvéant, fils de George Sand, femme auteur et célèbre romancier français, est décédé de la semaine dernière à Paris. Il avait 66 ans, et s'était fait une grande réputation comme peintre et homme de lettres.

ACCIDENT

Un triste accident est arrivé jeudi soir vers 11 heures sur la ligne du Pacifique, à quelque milles de North Bay Ont., à un des conducteurs de la compagnie qui était en charge de fret.

Le blessé se nomme Daniel O'Neil. Il est âgé de 28 ans et pas marié. Le malheureux a été pris entre la locomotive et le tender au moment où il essayait de les accoupler, et a reçu des blessures excessivement graves.

Le Canadien Pacifique

Pendant le mois de juillet, le revenu brut du Pacifique Canadien a été de \$1,275,528.28. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à \$771,479.99, en sorte que les profits nets ont été de \$664,048.39.

Du 1er janvier au 31 juillet, le revenu brut a été de \$7,745,022.59, et les frais d'exploitation de \$5,163,552.03, laissant pour les profits nets une somme de \$2,281,470.56.

En juillet 1888, les profits nets furent de \$401,028.87, et du 1er janvier au 31 juillet, ils furent de \$1,066,571.68.

L'Exhibition Centrale du Canada

La deuxième exhibition centrale du Canada a été officiellement ouverte hier après-midi à Ottawa par l'honorable John Carling, ministre d'agriculture à Ottawa, l'honorable C. W. Drury, ministre de la province d'Ontario et du colonel Rhodes, ministre de l'agriculture de la province de Québec.

Des discours furent prononcés par les honorables messieurs ci-haut mentionnés, du président de l'Association et par plusieurs personnes distinguées.

Horrible, n'est-ce pas ?

Un bandit bien connu nommé Schavenburg, fut pris à Vienne, en même temps que quatre de ses associés, et ils furent tous condamnés à mort. Ils étaient déjà agencés, prêts à subir leur sort, quand Schavenburg s'adressa au juge, lui demandant de faire mettre ses quatre compagnons en rang simple devant lui à une distance de huit pieds les uns des autres.

"Si dit-il, après avoir eu la tête tranchée, je me relève et marche jusqu'au premier de mes camarades lui accordez-vous son pardon?"

Le juge ne crut rien risquer en acquiesçant à cette demande.

"Mais si je marche jusqu'au deuxième, troisième et quatrième, graciez-vous ceux-là aussi?"

Le juge répliqua qu'il obtiendrait leur pardon de l'empereur. Le bandit fut satisfait inclina la tête, reçut le coup fatal, et sa tête roula sur le sol; mais à la grande surprise du juge et des spectateurs, le corps se leva, marcha seul jusqu'au premier, deuxième, troisième, et quatrième, des condamnés, et tomba par terre. Le fait fut rapporté à l'empereur, qui gracia les quatre criminels.



Le soussigné recevra, à son bureau jusqu'au mercredi, le 18 Septembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées adressées à lui-même, et portant la souscription:

Submission pour Travaux à Owen Sound, pour toutes améliorations à être exécutées au havre d'Owen Sound, comté de Grey, Ontario, suivant les plans et devis que l'on peut voir au bureau du secrétaire municipal, à Owen Sound, et au département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront pas regardées si elles ne sont faites sur les blancs qu'on fournit ou si elles ne portent pas la signature des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, pour la somme de \$3000. Trois Mille Piastres devra accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué si l'entrepreneur refuse d'exécuter son contrat, et lui sera remise si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL
Secrétaire.
Département des Travaux Publics
Ottawa, 3 Sept., 1889

Petites Notes Locales

—M. A. Rousseau, constructeur du pont des Chaudières est de retour de Montréal.

—M. F. E. Fortin, marchand de Pembroke était à Hull ces jours derniers.

—M. Cyrille Chénier est à faire briquer sa maison sur la rue Inkerman.

—La pose des boîtes d'alarme est terminée depuis samedi.

—M. le Dr. Stackhouse, est de retour de Ocharh Beach, Maine.

—Un grand nombre d'enfants n'ont pu être admis aux classes faute de places.

—M. P. T. Sabourin, a été nommé visiteur des écoles catholiques de Hull. Le bureau a fait une excellente nomination.

—M. Q. B. Charleson était à Hull ces jours derniers.

—Le bureau des écoles s'est réuni hier soir.

—Il y a eu hier soir, assemblée des membres de l'Union St. Joseph.

—Demain soir, il y aura assemblée des membres de l'Union St. Thomas.

—C'est dimanche prochain, qu'aura lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église catholique de Hull.

—Les exercices religieux de la Garde d'honneur ont été suivis vendredi dernier par un grand nombre de fidèles.

—L'exhibition annuelle centrale d'Ottawa est maintenant ouverte.

—Les personnes qui doivent des arrâges de taxes d'eau et taxes municipales recevront ces jours-ci la visite de l'huissier.

—M. Aimé Gagnon est parti samedi pour Québec où il doit épouser une belle des environs.

—M. J. N. Fortin, marchand de tabac, est parti pour Montréal hier.

—M. J. N. Harpin, marchand de chaussures est parti hier matin pour Montréal et Trois-Rivières.

—Les gamins prennent plaisir depuis quelques temps à causer du désordre le soir, au quai de la traverse. On attire l'attention de la police sur ce fait.

—MM. les Commissaires de licences viennent d'accorder une nouvelle licence d'auberge à M. F. Deschamps. *Who will be the next?*

—M. Joseph Séguin forgeron est parti ces jours derniers pour aller s'établir à St Benoit P. Q.

—M. Olympe Desjardins, et M. Murphy, forgerons ont loué de M. J. N. Fortin la boutique de forge ci-devant occupée par M. Séguin et continueront comme par le passé à tenir une boutique de forge de première classe.

—La partie de grosse jouée samedi à Ottawa était le club Ottawa et les Cornwall a été gagnée par ce dernier.

—On nous informe que le Capt. Goulet d'Aylmer a vendu tous ses bateaux-remorqueurs à une compagnie étrangère et qu'il aurait l'intention d'établir une ligne régulière sur rivière Ottawa l'année prochaine.

—M. St Pierre, jardinier aux environs du lac Leamy nous a montré ce matin plusieurs épis de blé d'inde mesurant 18 pouces de longueur.

—Les funérailles de M. Charles Desaint, membre de l'Union St. Joseph, ont eu lieu vendredi dernier au milieu d'un grand concours de parents et amis.

—A l'église, le Rév. P. Grandfils a officié au service. Un chœur nombreux a rendu plusieurs morceaux en musique.

—Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Paul T. C. Dumais, W. Fréchette, T. St. Jean, B. Carrière, E. Carrière et G. Lafond.

—Les membres de l'Union St. Joseph au nombre de 300 assistaient aux funérailles.

—La nouvelle église canadienne-française de la paroisse Saint-Joseph a été bénie dimanche dernier par son grand Mgr, l'Archevêque d'Ottawa. La messe pontificale a été aussi chantée par sa Grandeur.

—MM. Edouard et Thomas Mousseau et H. Brenot ont été faire l'ouverture de la chasse à la Rivière Coulonge et ont tué 107 canards dont ils n'ont en partie pu bénéficier, la plupart ayant été gâtés par la grande chaleur.

—M. le Dr S. P. Cooke est parti hier pour Boston et New-York. Il sera absent pendant trois semaines.

—Mary Ann O'Brien a été arrêtée lundi matin par le constable Daoust en état d'ivresse sur le chemin de Chelsea et condamnée à trois mois de prison par le Recorder Champagne.

MAISON FONDÉE en 1860
70
Boulevard PETIT, Horloger
Bou Principale
Horlogerie-Bijouterie
Le plus grand assortiment de montres, bijoux et pendules dans la cité de Hull
Ma grande expérience me permet d'acheter les montres avec connaissance et de ne vendre que les plus recommandables
NE manquez pas l'occasion d'avoir à bas prix des MONTRES parfaites et GARANTIES
REPARATIONS DE MONTRES, BIJOUX ET PENDULES
Faites avec le plus GRAND SOIN
Bou Principale
No 70
Jusqu'à la Fin de Septembre

—Réunion de la C. M. B. J. A., ce soir.

—Le fils du maître de Poste Kerr, qui s'est cassé un bras l'autre jour est en pleine voie de guérison.

—M. Adolphe Berthiaume est parti ce matin pour Montréal avec sa petite fille qui doit subir une opération à un pied.

—M. Bourque, un des entrepreneurs de l'église, va employer ses ouvriers, au nombre de 15, à l'érection d'arches de verdure pour la fête de dimanche prochain.

—Les appareils de chauffage à la vapeur sont arrivés au presbytère; on doit en faire l'installation au plus tôt possible.

—Les funérailles de l'enfant de M. Bernard Simard ont eu lieu cette après-midi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Le constable Guilbault a arrêté le nommé Charles Godreau ce matin, dans la rue Wellington. La boisson avait chauffé le cerveau de Charles qui a été logé au poste en attendant son procès.

—Le constable Bédard a été suspendu de ses fonctions par le chef Genest, hier, à cause d'irrégularités dans sa conduite. Bédard aurait dû se trouver sur son quart la nuit dernière et il était absent, c'est ce qui lui a valu sa disgrâce.

—S'il faut en croire les gens qui travaillent à la descente des billots sur le lac Leamy, il ne pourra pas y avoir de courses sur le lac cet hiver, vu la trop grande quantité de bois qui y restera pendant cette saison.

—Delle Léa Forest, modiste de renom et bien connue à Hull par son habileté dans la confection des robes et manteaux pour dames et demoiselles est de retour à Hull depuis quelque temps. Elle a ouvert au No. 147 rue Brewery un salon de mode. Elle est prête à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier. Elle est en possession des patrons et des modes les plus nouveaux. Satisfaction garantie. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

—Hier après-midi, un nommé Paquette brocanteur de ferblanteries, s'est obligé de lui administrer une boulette. Si vous aviez vu la mine de Paquette quand il a été de retour. Il a doucement chargé le squelette dans sa voiture et après s'être lui-même attelé à la charette, il a disparu derrière le bloc Est.

—M. Edmond Séguin a ouvert au No. 144 rue Principale, ancien magasin de M. G. Lafond un magasin de sucreries, cigares et fruit de toute sorte et continuera comme par le passé à y faire le commerce de gros et de détail. Les sucreries, seront manufacturées sur les lieux.

—Le vapeur "Mansfield" qui vient de subir des améliorations à ses machines commencera dimanche prochain à voyager pour donner l'avantage aux nombreuses personnes qui veulent passer une après-midi tranquille et respirer l'air pur de la rivière. Le Mansfield est maintenant au niveau des autres bateaux sur la rivière Ottawa, pour la vitesse et tout le confort désirable. Le départ pour le bas de la rivière se fera comme suit, si le temps le permet, à la ligne du quai Perlep, Ottawa à une heure, P. M. de Hull. Une heure et demie; quai de reine 1,45 hr. quai Mansfield à 9 heures et à la Pointe Gatineau à 2,30 hrs. Le corps de musique des chaudières accompagnera les excursionnistes. Prix 25 cts, aller et retour.

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,

Manteaux

et articles de Toilettes

DUPUIS & NOLIN

N. TETREAU,

Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

PAROLES D'UN FAISEUR DE BEURRE.

Un vieux faiseur de beurre disait: "J'ai toujours soin de choisir pour mener mes vaches le plus paresseux de mes employés, quand je n'ai pas un tel homme à mon service je mène mes vaches moi-même. Je voudrais, s'il était en mon pouvoir, dans l'intérêt des vaches et de leurs propriétaires, détruire tous les chiens de l'univers. Le fermier qui est assez négligent pour laisser conduire ses vaches par le jeune garçon qui prend plaisir à leur lancer des pierres, les faire courir et les faire poursuivre par les chiens, mériterait d'être poursuivi pour cruauté envers les animaux. Dans tous les cas, le fermier négligent le premier, car les vaches ainsi traitées diminuent considérablement en lait et en beurre; elles donnent en proportion des soins et des traitements dont elles sont l'objet."

Dans un article inspiré, le *Vateland* annonce la conversion au catholicisme de l'impératrice Augusta Victoria d'Allemagne.

Il se fait en ce moment un travail d'organisation pour assurer à Montréal une grande exposition annuelle.

Au congrès ouvrier tenu la semaine dernière à Montréal, l'élection des officiers a été comme suit.

Président, J. T. Carey; vice-président, Urbain Lafontaine; secrétaire-trésorier, Geo. W. Dower.

Membres du comité exécutif pour Ontario: MM. Chs March, R. Gibson et Crozier.

Pour Québec: MM. Boudreau, Jobin et Brennan.

LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS

NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an..... \$2.00
Six mois..... 1.00
Montréal et Québec: Un an..... 2.00
Six mois..... 1.00
Tous autres endroits: Un an..... 1.00

ANNONCES [mesure non payée]
Première insertion: 10 cts la ligne
Insertions subséquentes: 5 cts la ligne
Une fois par semaine: 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit: LE SPECTATEUR, P. O. Boite 62 Hull, Canada

